

*Le Maire*

Chevreuse, le 09 octobre 2024

Nos références :  
CAR/GL-84554

**CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL**

A l'attention :  
des membres du  
Conseil Municipal

**Le Conseil Municipal se réunira,**

Objet :  
Convocation de  
l'assemblée  
délibérante

**le 15 octobre 2024 à 19h00 heures,**

**dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie**

Pièces Jointes :  
notes explicatives  
de synthèse  
prescrites par  
l'article L2121-12 du  
Code Général des  
Collectivités  
Territoriales

Copie :  
Communication

**ORDRE DU JOUR DU CONSEIL MUNICIPAL**

- Désignation d'un secrétaire de séance.
- Compte-rendu des décisions prises sur le fondement de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Approbation des procès-verbaux du 25 juin 2024

**Finances**

2024-38 : Décision Budgétaire Modificative n°2 ;

**Ressources Humaines**

2024-39 : Montant de la participation de la Ville en sa qualité d'employeur aux mutuelles « prévoyance » labellisées par le Centre Interdépartemental de Gestion ;

2024-40 : Modification du règlement intérieur applicable aux agents territoriaux en poste au sein des services communaux dans la partie « autorisations d'absence pour événements familiaux » ;

2024-41 : Logements de fonction : actualisation de la liste et du montant de la redevance d'occupation ;

**Urbanisme**

2024-42 : Avis sur le plan régional des mobilités ;

**Association**

2024-43: Versement d'une subvention exceptionnelle au Club Aquanat de la Vallée.

 Le Maire,  
  
Anne HERY-LE PALLEC

